

Introduction de l'auteur :

Au nom d'Allah clément et miséricordieux

Louange à Allah, c'est de lui dont nous implorons le secours. Nous cherchons refuge auprès de lui contre notre méchanceté et contre nos mauvaises actions.

Quiconque est guidé par Allah, ne sera jamais égaré et quiconque est égaré par Allah ne sera jamais guidé.

J'atteste que Allah est unique et qu'il n'a point d'associé, et j'atteste que Mohammed est son esclave et son messager.

Voici quelques questions importantes, posées sur le dogme auxquelles je répond en me basant sur le Coran (livre d'Allah) et la Sounna (tradition du prophète Mohamed) pour que le lecteur soit convaincu de l'authenticité des réponses, car le dogme est la base fondamentale du bonheur de l'homme dans ce bas monde et dans l'au delà.

Je prie Allah pour que ce travail soit bénéfique à tous les musulmans et que notre travail soit une action sincère réalisée pour Allah .

Mohamed ben Jamil Zinou.

Traduit par: Abou abdillah Miloud ben Mohamed el wahrani
Traduction achevée à Montréal le 22 Safar 1422, 15 Mai 2001
(Révisé le 13 Joumada al-awwal 1424, 13 juillet 2003)

Droit d'Allah sur les créatures :

Q1 : Pourquoi Allah nous a t il créé ?

R1 : Allah nous a créé pour l'adorer et ne jamais lui associer une autre divinité .

Allah dit : « Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent ». (Sourate 51, verset 56)

Le prophète (paix et salut sur lui) dit : « Le droit d'Allah sur les créatures est qu'il soit adoré sans qu'elles ne lui associent quoi que ce soit. » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim)

Q2 : Qu'est ce que la dévotion ('Ibada')?

R2 : La dévotion est un mot qui regroupe tout ce qui plaît à Allah, que ce soit parole ou acte, comme la prière ou le sacrifice.

Allah dit : « Dis: En vérité, ma Salâ, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l' Univers. » (Sourate 6, verset 162).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Allah dit : rien ne m'est plus agréable que de voir mon esclave se rapprocher de moi en accomplissant ce que je lui ai ordonné de faire » (rapporté par El-Boukhari).

Q3 : Comment devons nous adorer Allah ?

R3 : Nous devons l'adorer conformément à ses consignes et à ceux de son prophète Mohamed [paix et salut sur lui].

Allah dit : « Ô vous qui avez cru ! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos œuvres. » (Sourate 47, verset 33)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Toute action accomplie en dehors de notre prescription est une action rejetée »(rapporté par Mouslim).

Q4 : Adorons nous Allah par crainte et par espoir ?

R4 : Oui nous l'adorons ainsi. Allah en décrivant les croyants dit : « Ils s'arrachent de leurs lits pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir; et ils font largesse de ce que Nous leur attribuons. » (Sourate 32, verset 16)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Je prie Allah pour qu'il m'accorde le paradis, et je me réfugie auprès de lui contre l'enfer » (Authentique rapporté par Abou Daoud).

Q5 : Quelle est l'excellence (Ihcène) dans la dévotion ?

R5 : L'excellence c'est l'observation d'Allah durant les actes de dévotion

Allah dit : « qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent. » (Sourate 26, versets 218 et 219).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « L'excellence durant les actes de dévotion est d'adorer Allah comme si tu le voyais, tout en sachant que Lui te voit toujours ». (rapporté par Mouslim)

L'unicité d'Allah

Q6 : Pourquoi Allah envoya t-il les prophètes ?

R6 : Allah les a envoyé pour qu'ils invitent les hommes à l'adorer et les éloigner de l'association (à Allah) 'Chirk'.

Allah dit : « Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, (pour leur dire): "Adorez Allah et écarterz- vous du Tâghoût" ». (Sourate 16, verset 36)

Tâghoût : Le diable appelant à adorer autre qu'Allah.

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Les prophètes sont des frères...et leur religion est une » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Q7 : Qu'est ce que l'Unicité de Seigneurie (Tawhid Ar-Rouboubiya)?

R7 : C'est l'unicité d'Allah dans ses actes comme la création et la gestion de l'univers,..etc.

Allah dit : « Louange à Allah, Seigneur de l'univers. » (Sourate 1, verset 1).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Tu es le maître des cieux et de la terre ». (El-Boukhari et Mouslim)

Q8 : Qu'est ce que l'unicité de la divinité (Tawhid al oulouhiya)?

R8 : cela consiste à célébrer la dévotion exclusivement pour Allah, comme la prière, le sacrifice et les vœux légaux.

Allah dit : « Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » (Sourate 2, verset 163).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Que la première chose à laquelle tu les invite à croire soit l'attestation qu'il n'y a point de divinité à part Allah » (El-Boukhari et Mouslim).

Dans la version d'El-Boukhari : « jusqu'à ce qu'ils unifient Allah ».

Q9 : Qu'est ce que l'unicité des attributs et des noms d'Allah ?

R9 : c'est croire en ce qu'Allah s'est qualifié dans son livre (le coran), ou ce que son prophète lui a attribué dans sa tradition authentique. Il faut croire en cela sans le dévier de son sens, et sans penser à une quelconque ressemblance avec les créatures.

Allah dit : « ... Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c' est Lui l' Audient, le Clairvoyant. »
(Sourate 42, verset11)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Allah descend chaque nuit sur notre ciel » (rapporté par Mouslim)

Cette descente est convenable à sa grandeur ; Il n'y a rien qui lui ressemble.

Q10 : Où est Allah ?

R10 : Allah est établi sur le trône au ciel.

Allah dit : « Le Tout Miséricordieux S' est établi "istawâ", sur le Trône. »(Sourate20, verset5)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Allah a écrit un livre.....Il est chez lui sur le trône »
(rapporté par El-Boukhari et Mouslim)

Q11 : Allah est il avec nous ?

R11 : Allah est avec nous par son ouïe, sa vue et sa connaissance.

Allah a dit : « Il dit: "Ne craignez rien. Je suis avec vous: J' entends et Je vois. »(Sourate20, verset 46).

Le prophète paix et salut sur lui dit « Vous invoquez un audient proche et il est avec vous »
(rapporté par Mouslim).

Avec vous par sa connaissance !

Q12 : Quel est l'intérêt de l'Unicité d'Allah ?

R12 : L'Unicité nous protège contre le châtement de l'au delà, elle nous dirige vers le sentier droit et nous purifie de nos péchés.

Allah dit : « Ceux qui ont cru et n' ont point troublé la pureté de leur foi par quelqu' inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés » (Sourate6, verset 82).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Le droit des hommes sur Allah est qu'il ne les punisse pas s'ils l'ont unifié » (El-Boukhari et Mouslim).

Q13 : Quelles sont les conditions d'agrément de l'acte ?

R13 : Il y a trois conditions pour que l'acte soit agréé par Allah

Premièrement : Croire en Allah et l'unifier. Allah dit : « Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du "Firdaws," (Paradis) » (Sourate18, verset107).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Dis : je crois en Allah puis soit droit » (rapporté par Mouslim).

Deuxièmement : La sincérité et la pureté de l'intention dans l'acte : agir exclusivement pour Allah seul sans aucune ostentation ni recherche de notoriété ; Allah dit : « Dis : « Il m' a été ordonné d' adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte, » (Sourate39, verset11).

Troisièmement : La conformité de l'acte à la sounna (tradition du prophète Mohamed paix et salut sur lui)

Allah dit : « Prenez ce que le Messenger vous donne; et ce qu' il vous interdit, abstenez- vous en » (Sourate59, verset7).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Toute action accomplie en dehors de notre prescription est une action rejetée »(rapporté par Mouslim).

L'ASSOCIATION MAJEURE (el chirkou'l akbar)

Q14 : Quel est le plus grand péché ?

R14 : Le plus grand péché est d'attribuer à Allah un associé. Allah dit : « Et lorsque Louqmân dit à son fils tout en l'exhortant: "Ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à (Allah) est vraiment une injustice énorme." » (Sourate31, verset13).

Lorsqu'il fût demandé au prophète paix et salut sur lui « quel est le plus grand péché ? il répondit : que tu attribue à Allah un associé alors qu'il t'a créé ». (rapporté par El-Boukhari et Mouslim)

Q15 : Qu'est ce que l'association majeure (el chirkou'l akbar)?

R15 : l'association majeure consiste à adorer d'une manière ou d'une autre, autre qu'Allah, comme invoquer autre qu'Allah, implorer le secours des morts ou des vivants absents.

Allah a dit : « Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. » (Sourate4, verset36)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « le plus grand des péchés est l'association (à Allah) » (rapporté par El-Boukhari).

Q16 : est ce que le 'chirk' existe actuellement parmi les musulmans ?

R16 : Oui il existe, Allah a dit : « Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés. » (Sourate12, verset106).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « La résurrection ne viendra pas jusqu'à ce que des tribus de ma nation rejoignent les associateurs, et qu'ils adorent des idoles » (Authentique rapporté par el tirmidhi).

Q17 : Comment considérer l'invocation des morts ou des absents ?

R17 : Invoquer les morts ou les absents est une association majeure (chirk akbar)

Allah dit : « et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes". »(Sourate10, verset106).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Celui qui décède, alors qu'il donnait à Allah des associés, ira en enfer » (rapporté par El-Boukhari).

Q18 : Est ce que l'invocation est une adoration ?

R18 : Oui, l'invocation est une adoration. Allah dit : « Et votre Seigneur dit: "Appelez- Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés". » (Sourate40, verset60).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « L'invocation est l'adoration » (rapporté par Ahmed . El-Tirmidhi a dit : authentique 'hassan sahih').

Q19 : est ce que les morts entendent nos appels ?

R19 : Non. Allah dit : « Tu ne peux faire entendre les morts » (Sourate67, verset80) .

Il dit aussi : « tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombeaux. »(Sourate35, verset22) .

LES DIFFERENTS TYPES D'ASSOCIATION MAJEURE

Q20 : Pouvons nous implorer le secours des défunts et des personnes absentes ?

R20 : Non. Nous ne pouvons pas.

Allah a dit : « Et ceux qu' ils invoquent en dehors d' Allah ne créent rien, et ils sont eux-mêmes créés. Ils sont morts, et non pas vivants, et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités. » (Sourate16, verset20)

Aussi : « (Et rappelez- vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu' Il vous exauça aussitôt: "Je vais vous aider d' un millier d' Anges déferlant les uns à la suite des autres." » (Sourate8, verset9)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « ô le vivant, celui qui subsiste par lui même ! j'implore ta clémence » (rapporté par El-Tirmidhi)

Q21 : est il autorisé d'implorer le secours à autre qu'Allah ?

R21 : Non, cela est interdit.

Allah a dit : « C' est Toi (Seul) que nous adorons, et c' est Toi (Seul) dont nous implorons secours. » (Sourate1, verset 5).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Si tu demandes, demande à Allah et si tu implore le secours, implore le à Allah » (rapporté par El-Tirmidhi).

Q22 : Pouvons nous demander de l'aide aux vivants ?

R22 : Oui, sur ce qu'ils peuvent faire

Allah a dit : « Entraidez- vous dans l' accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. » (Sourate5, verset2)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Allah ne cesse d'aider son esclave tant que celui ci est en aide de son frère » (rapporté par Mouslim).

Q23 : Peut on faire des vœux 'nadh'r pour autre qu'Allah ?

R23 : Non, cela ne se fait que pour Allah de façon exclusive.

Allah a dit : « Seigneur, je T' ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc, de moi. C' est Toi certes l' Audient et l' Omniscient. » (Sourate3, verset35)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Celui qui fait un vœux pour obéir à Allah, qu'il le fasse, et celui qui fait un vœux pour désobéir à Allah, qu'il ne le fasse pas ! » (rapporté par El-Boukhari)

Q24 : Peut on faire un sacrifice pour autre qu'Allah ?

R24 : Non , Allah dit : « Accomplis la Salâ pour ton Seigneur et sacrifie. » (Sourate108, verset2)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Allah a maudit celui qui sacrifie pour autre qu'Allah » (rapporté par Mouslim).

Q25 : Pouvons nous tourner autour des tombes pour nous en rapprocher ?

R25 : Non, on ne tourne qu'autour de la 'kaaba'. Allah a dit : « qu' ils remplissent leurs vœux, et qu' ils fassent les circuits autour de l' Antique Maison » (Sourate22, verset29).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Celui qui fait sept tours autour de la maison 'kaaba' puis fait deux 'rakaa' est comme celui qui a affranchi un esclave » (authentique, rapporté par Ibn Majah)

Q26 : Que penser de la sorcellerie ou magie?

R26 : La sorcellerie est de la mécréance, Allah a dit : « Alors que Salomon n'a jamais été mécréant mais bien les diables: ils enseignent aux gens la magie » (Sourate2, verset102)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Evitez les sept périlleuses : l'association (à Allah), la magie..... » (rapporté par Mouslim).

Q27 : Devons nous croire les voyants et les mages?

R27 : Non, car Allah a dit : « Dis: "Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah". Et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités! » (Sourate27, verset65).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Celui qui consulte un voyant ou un mage et crois en ce qu'il lui dit, a renié ce qui a été révélé à Mohamed » (authentique, rapporté par Ahmed).

Q28 : Quelqu'un connaît t-il l'inconnaissable ?

R28 : Non, personne ne connaît cela sauf celui à qui Allah apprend quelque chose, parmi ses messagers, Allah a dit : « (C' est Lui) qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne, sauf à celui qu' Il agrée comme Messager» (Sourate72, verset26)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Personne ne connaît l'inconnaissable 'el ghaib' à part Allah » (Authentique rapporté par El-Tabarani).

Q29 : Devons nous mettre le fil et les bracelets pour guérir ?

R29 : Non, Allah dit : « Et si Allah fait qu' un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l'enlever. » (Sourate6, verset17).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « elles ne t'amèneront que peine et faiblesse, abandonne les, car si tu meurs ainsi tu sera perdant »(Authentique, rapporté par El-Hakim).

Q30 : Devons nous accrocher les amulettes ?

R30 : On ne doit pas les accrocher pour combattre le mauvais œil.

Allah dit : « Et si Allah fait qu' un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l'enlever. » (Sourate6, verset17).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Celui qui accroche une amulette aura commis un acte d'association (à Allah) 'chirk') (authentique rapporté par Ahmed).

Q31 : Comment considérer l'application des règles contraires à l'islam ?

R32 : le travail avec ces règles est une mécréance pour celui qui les autorise ou considère leur véracité et bien-fondé.

Allah a dit : « Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu' Allah a fait descendre, les voilà les mécréants. » (Sourate5, verset44)

Le prophète paix et salut sur lui dit « Tant que leurs dirigeants ne jugeront pas avec le livre d'Allah, et qu'ils ne préfèrent pas ce qui a été révélé par Allah, Allah mettra leur violence entre eux même » (rapporté par Ibn Majah).

Q32 : Comment rejeter la question satanique : qui a créé Allah ?

R32 : Quiconque est tenté par cette question doit demander refuge auprès d'Allah

Allah a dit : « Et si jamais le Diable t' incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès d'Allah; c' est Lui, vraiment l' Audient, l' Omniscient. »(Sourate41, verset36).

Le prophète paix et salut sur lui nous a enseigné comment nous défendre contre la machination de satan en disant « Je crois en Allah et ses messagers , Allah est unique, Le seul à être imploré pour ce que nous désirons, Il n'a jamais engendré et n'a pas été engendré non plus, et nul n'est égal à Lui ».

Puis qu'il crachote trois fois sur sa gauche et qu'il demande refuge auprès d'Allah contre

Satan. Cela fera partir ses mauvaises pensées.(ceci est la synthèse des hadiths authentiques rapportés dans El-Boukhari, Mouslim, Ahmed et Abou-Daoud).

Q33 : Quel est le méfait de l'association majeure (chirkou'l akbar).

R33 : L'association majeure entraîne la résidence éternelle en enfer.

Allah a dit : « Quiconque associe à Allah (d' autres divinités), Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs! » (Sourate5, verset72)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Quiconque rencontrera Allah en lui associant quoique ce soit rentrera au Feu » (rapporté par Mouslim).

Q34 : Est il utile d'activer dans le bien tout en étant associateur ?

R34 : Rien ne sert avec l'association (à Allah), Allah dit en parlant des prophètes : « Mais s' ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu' ils auraient fait eût certainement été vain. » (Sourate6, verset88)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Allah a dit : je suis au dessus de toute association, celui qui accomplit une action en m'associant quoi que ce soit, je le délaisserai et son association » (rapporté par Mouslim)

L'ASSOCIATION MINEURE (el chirkou'l asghar)

Q35 : Qu'est ce que l'association mineure ?

R35 : l'association mineure est l'ostentation et la recherche de notoriété.

Allah a dit : « Dis: "Je suis en fait un être humain comme vous. Il m' a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur qu' il fasse de bonnes actions et qu' il n' associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur". » (Sourate18, verset110).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Ce dont j'ai le plus peur pour vous est l'association mineure : l'ostentation » (authentique rapporté par Ahmed)

Fait aussi partie de l'association mineure le fait de dire : Si ce n'est Allah et toi, ou si Allah veut et toi.

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Ne dites pas si Allah veut et un tel, mais dites si Allah veut puis un tel » (authentique rapporté par Abou-Daoud).

Q36 : Est il autorisé de jurer sur autre qu'Allah ?

R36 : Non ceci est illégal, Allah dit : « Ceux qui ont mécru prétendent qu' ils ne seront point ressuscités. Dis: "Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah. » (Sourate64, verset7)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Celui qui jure par autre qu'Allah aura commis un acte d'association (à Allah) » (authentique rapporté par Ahmed)

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Quiconque jure, qu'il jure par Allah ou qu'il se taise » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

LES MOYENS DE RAPPROCHEMENT ET L'INTERCESSION (el tawasoul wal chafaâa)

Q37 : Quels moyens pouvons nous utiliser pour se rapprocher d'Allah ?

R37 : il existe des moyens de rapprochement légaux et les moyens illégaux.

1. Le rapprochement légal et demandé est le rapprochement en priant avec les noms d'Allah et ses attributs et aussi avec les bonnes actions.

Allah a dit : « C' est à Allah qu' appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms » (Sourate7, verset180).

Allah a dit : « Ô les croyants! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui » (Sourate5, verset35) ce qui veut dire, rapprochez vous de lui en lui obéissant et en accomplissant ce qu'il aime. (selon Ibn Kathir).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « Je te supplie par tous les noms qui t'appartiennent » (authentique rapporté par Ahmed) .

Le prophète paix et salut sur lui a dit au compagnon qui lui a demandé son accompagnement au paradis : « aide moi en multipliant tes prosternations » (la prière est une bonne action)(rapporté par Mouslim)

Il est aussi autorisé de nous rapprocher par notre amour d'Allah, du prophète et des pieux. Ou comme les gens de la cave (Sourate 18) qui ont prié au nom de leurs bonnes actions, et Allah a exaucé leurs prières.

2. Le rapprochement illégale est : l'invocation des morts, et leur demander des services comme cela arrive encore aujourd'hui, ceci est une association majeure, Allah a dit : « et n' invoque pas, en dehors d' Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes". » (Sourate10, verset106) (les injustes sont les associateurs).

3. Quant au rapprochement au nom de la dignité du prophète comme dire : Ô Allah, par la dignité du prophète je te demande de me guérir. Ceci est une innovation car les compagnons ne l'ont pas fait. Et Omar a intercédé par El-Abbas de son vivant par sa prière et ne s'est pas rapproché par le prophète après sa mort. Ce type d'action peut mener à l'association (à Allah) si la personne croît qu'Allah a besoin d'un intermédiaire tout comme un gouverneur, il aura à ce moment là confondu le Créateur à la créature.

Pour connaître plus de détails sur ce sujet consultez le livre « el tawasoul anouaûhou wa ahkamouh » du Shaykh El-Albani.

Q38 : Est ce que l'invocation a besoin d'un intermédiaire quelconque ?

R38 : l'invocation n'a pas besoin d'intermédiaire. Allah dit : « Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis tout proche: Je réponds à l' appel de celui qui Me prie quand il Me prie. » (Sourate2, verset186).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « vous invoquez un audient, proche qui est avec vous »(par sa connaissance)(rapporté par Mouslim).

Q39 : Est ce qu'on peut demander au vivants de faire des prières pour nous ?

R39 : Oui, on le demande aux vivants et non pas aux morts.

Allah a dit en s'adressant au prophète de son vivant : « Sache donc qu' en vérité il n' y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. » (Sourate47, verset19)

Et dans un hadith authentique rapporté par El-Tirmidhi , un aveugle est venu voir le prophète et lui demanda de demander à Allah de le guérir.

Q40 : Quel est le rôle du prophète paix et salut sur lui ?

R40 : le rôle du prophète est la transmission du message. Allah a dit : « Ô Messenger, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. » (Sourate5, verset 67).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Allah sois témoin », lorsque les compagnons lui ont dit : « On témoigne que tu nous a transmis le message » (rapporté par Mouslim).

Q41 : à qui demande t-on l'intercession du prophète paix et salut sur lui ?

R41 : On demande l'intercession du prophète à Allah. Allah dit : « Dis: "L'intercession toute entière appartient à Allah. » (Sourate39, verset 44)

Le prophète paix et salut sur lui a appris au compagnon de dire : « Ô Allah faites qu'il soit mon intercesseur » (authentique rapporté par El-Tirmidhi).

Le prophète paix et salut sur lui dit : « J'ai gardé mon vœux pour mon intercession le jour de la résurrection pour ceux de ma nation qui ont décédé sans associer quoi que ce soit à Allah » (rapporté par Mouslim).

Q42 : Pouvons nous demander l'intercession des vivants ?

R42 : On demande l'intercession des vivants pour les choses de la vie terrestre

Allah a dit : « Quiconque intercède d'une bonne intercession, en aura une part; et quiconque intercède d'une mauvaise intercession en portera une part de responsabilité.» (Sourate4, verset85).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « faites de l'intercession et vous serez récompensés » (authentique rapporté par Abou-Daoud).

Q43 : Devons nous élever le prophète au dessus de son rang ?

R43 : On ne doit pas faire cela. Allah a dit : « Dis: "Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique! » (Sourate18, verset110).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Ne me mettez pas au dessus de mon rang comme les chrétiens ont élevé Jésus au dessus de son rang. Je ne suis qu'un esclave, dites alors : esclave d'Allah et son messenger » (rapporté par El-Boukhari)

LE JIHAD, L'ALLIANCE ET LA GOUVERNANCE

Q44 : Quel doit être notre position face au 'jihad' au nom d'Allah ?

R44 : Le 'jihad' est obligatoire avec les biens, la personne, et le verbe. Allah a dit : « Légers ou lourds, lancez- vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. » (Sourate9, verset41).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Combattez les associateurs avec vos biens, votre personne et votre langue » (authentique rapporté par Abou-Daoud).

Q45 : Qu'est ce que l'alliance (el walaa)?

R45 : l'alliance est l'amour et le soutien. Allah a dit : « Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. » (9 :71).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Les croyants sont comme les briques d'un mur liés les uns contre les autres » (rapporté par Mouslim).

Q46 : Est ce qu'il est autorisé de s'allier aux infidèles et de les soutenir ?

R46 : Il est interdit de s'allier aux infidèles et de les soutenir. Allah dit : « Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. » (5 :51)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « La famille d'un tel ne sont pas mes alliés ». (authentique rapporté par Ahmed).

Q47 : Qui est l'allié d'Allah 'wali' ?

R47 : L'allié 'wali' est le croyant pieux. Allah a dit : « En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, ceux qui croient et qui craignent (Allah). » (10 :63).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Mes alliés ne sont que Allah et les croyants pieux » (authentique rapporté par Ahmed).

Q48 : Avec quoi doivent juger les musulmans ?

R48 : Les musulmans doivent juger avec le coran et les hadiths authentiques. Allah a dit : « Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre » (5 :48).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Celui qui connaît parfaitement le monde invisible et le monde visible, c'est toi qui juge parmi tes esclaves » (rapporté par Mouslim).

APPLIQUER LE CORAN ET LES HADITHS

Q49 : Pourquoi Allah a-t-il révélé le Coran ?

R49 : Allah a révélé le Coran pour qu'on l'applique. Allah a dit : « Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur » (7:3).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Lisez le Coran et appliquez le... » (authentique rapporté par Ahmed).

Q50 : Que penser de l'application du hadith authentique ?

R50 : L'application du hadith authentique est obligatoire. Allah a dit : « Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en » (59:7).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Suivez ma tradition 'sounna' et celle des khalifes guidés, accrochez vous en » (authentique rapporté par Ahmed).

Q51 : Devons nous nous contenter du Coran sans le hadith ?

R51 : Non, on ne peut s'en contenter. Allah a dit : « Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent. » (16:44).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Il m'a été révélé le Coran, et une autre révélation de la même grandeur » (Authentique rapporté par Abou-Daoud et autres).

Q52 : Devons nous devancer une parole à celle d'Allah et de son prophète ?

R52 : Allah a dit : « Ô vous qui avez cru! Ne devancez pas Allah et Son messenger» (49:1).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Pas d'obéissance à celui qui nous pousse à désobéir à Allah » (authentique rapporté par El-Tabarani ».

Ibn Abbas a dit : « Je crains qu'il ne tombe du ciel, des pierres sur vous. Je vous dis : le prophète d'Allah a dit, et vous dites Abou Bakr et Omar ont dit !»

Q53 : Que devons nous faire si nos avis divergent ?

R53 : En cas de divergence d'opinions, on se réfère au Coran et à la sounna authentique. Allah a dit : « Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-le à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleure interprétation (et aboutissement). »(4:59).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Suivez ma tradition 'sounna' et celle des khalifes guidés, accrochez vous en » (authentique rapporté par Ahmed).

Q54 : Comment aimer Allah et son prophète ?

R54 : On les aime en leur obéissant et en appliquant leurs ordres. Allah a dit : « Dis: "Si vous aimez vraiment Allah, suivez- moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (3:31).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Quiconque ne sera croyant que lorsqu'il m'aimera plus que ses parents, ses enfants et le monde entier » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Q55 : Devons nous délaisser le travail et compter sur le destin ?

R55 : Non, nous ne devons pas délaisser le travail. Allah a dit : « Celui qui donne et craint (Allah) et déclare véridique la plus belle récompense Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. » (92:5).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Agissez, il vous est à tous facilité, le chemin vers ce pourquoi vous avez été créé » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

LA SOUNNA ET L'INNOVATION

Q56 : Y a t-il de bonne innovation en religion ?

R56 : Il n'y a pas de bonne innovation en religion, Allah exalté a dit : « Aujourd'hui, J' ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J' agrée l' Islam comme religion pour vous. » (5:3)

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « ... et toute innovation est un égarement, et tout égarement mène à l'enfer » (authentique rapporté par Ahmed et autres).

Q57 : Qu'est ce que l'innovation en religion ?

R57 : L'innovation en religion est de rajouter dans la religion ou d'en soustraire des choses. Allah a dit en rejetant les innovations des infidèles : « Ou bien auraient- ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu' Allah n' a jamais permises? » (42:21).

Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Quiconque innove dans notre religion, son action sera rejetée » (rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Q58 : Y a t-il dans l'islam une bonne tradition 'sounna hassana' ?

R58 : Oui. Le prophète paix et salut sur lui a dit : « Celui qui instaure en Islam une bonne tradition, sera récompensé pour son instauration, ainsi que pour tous ceux qui la suivront, sans que ces derniers ne perdent quoi que ce soit de leurs récompense » (rapporté par El-Boukhari).

Q59 : Quand les musulmans connaîtront-ils la gloire ?

R59 : Les musulmans connaîtront la gloire s'ils reviennent à l'application du livre de leur Dieu, et la tradition de leur prophète paix et salut sur lui. Et qu'ils commencent à répandre l'unification d'Allah et interdisent l'association (à Allah) sur ses différents aspects. Et qu'ils préparent contre leurs ennemis ce qu'ils peuvent comme force.

Allah a dit : « Ô vous qui croyez! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas. » (47:7).

Il dit aussi : « Allah a promis à ceux d' entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu' Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l' a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu' Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M' adorent et ne M' associent rien» (24:55).